

INVESTISSEMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Période : 2014-2017

Au terme des dispositions de l'article 328 du Code général des Collectivités territoriales (CGCT), le Fonds d'Équipement des Collectivités locales (FECL) est réparti, chaque année, sur la base du principe de la solidarité nationale par arrêté conjoint du Ministre chargé des Finances et de son homologue des Collectivités territoriales (CT). L'avènement du décret n°2018-1250 du 06 juillet 2018 fixant les modalités d'allocation et les critères de répartition du Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales vient reconforter cette disposition, en accordant une place prépondérante aux investissements réalisés par les CT dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques. Ces investissements des CT permettent, de ce fait, de prendre en charge la gestion de proximité des affaires locales par le renforcement de la prise en charge des neuf (9) domaines de compétences transférées aux CT, afin d'assurer pleinement leur libre administration.

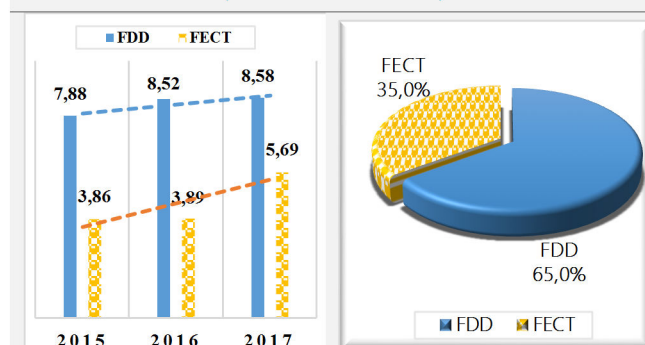
Cette analyse se focalise particulièrement sur les investissements des collectivités territoriales et fait le bilan de l'exécution sur la période 2014-2017 pour dix (10) régions. Les régions de Dakar, Ziguinchor, Thiès et Sédhiou ne sont pas prises en compte dans le cadre de ce travail du fait de difficultés d'accès aux informations nécessaires.

Dans l'optique de renforcer la territorialisation des politiques publiques, des efforts conséquents sont consentis par l'État à travers une hausse des FECT et des FDD...

Sur la période 2015-2017, les dix (10) régions ont reçu un montant de 38,41 milliards de FCFA en termes de fonds de dotation de la décentralisation et de fonds d'équipement. Ces fonds affichent une tendance haussière sur la période. Les FDD représentent en moyenne près des 2/3 de l'ensemble des fonds (65%), contre 35% pour les fonds d'équipements.



Évolution et composition des fonds de 2015 à 2017 (en milliards de FCFA)



Source : Calculs DP, à partir des données des services régionaux.

De telles augmentations peuvent s'expliquer, entre autres, par la hausse de la TVA perçue par l'État sur laquelle le FDD est indexé, l'évolution démographique, l'accroissement des besoins primaires, mais aussi, et surtout, le besoin de renforcer la territorialisation des politiques publiques.

... toutefois, des disparités dans la répartition des budgets d'investissement subsistent...

La répartition des prévisions et des réalisations d'investissement par région laisse apparaître des disparités notoires. Les régions de Louga et Kédougou se démarquent du lot avec des prévisions d'investissement assez élevées sur la période 2014-2017, comparées aux autres régions.

Quant aux réalisations, elles ont connu une évolution croissante, passant de 7,21 milliards de FCFA en 2014 à 11,80 milliards de FCFA en 2017. En moyenne sur la période, Kaolack (13,52%) et Louga (13,49%) affichent les parts relatives les plus élevées. Les régions de Matam, Kédougou et Kolda présentent les plus faibles proportions moyennes en termes de réalisations sur la période.

...l'investissement des CT est essentiellement orienté vers les secteurs quaternaire et tertiaire...

La répartition sectorielle des prévisions d'investissement, évaluées à 161,83 milliards FCFA, montre une prédominance du quaternaire (47,51%) et du tertiaire (38,69%). Pour les réalisations, l'essentiel des budgets d'investissement est capté par le secteur quaternaire pour un volume de 26,02 milliards de FCFA, soit 53,78% du montant global sur la période 2014-2017. En effet, la plupart des sous-secteurs relatifs aux domaines de compétences transférées se trouvent dans le quaternaire.

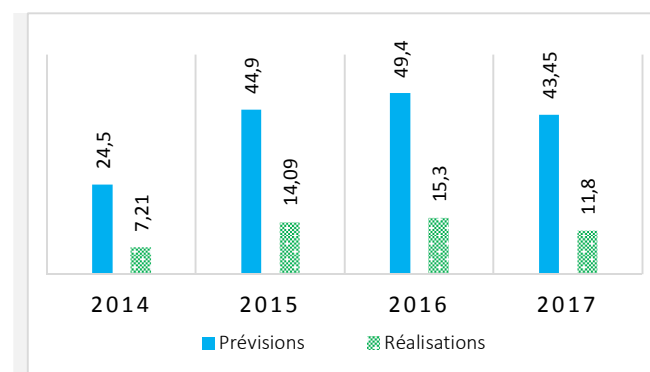
Par ailleurs, la faiblesse des allocations dans les secteurs primaire et secondaire est liée au fait qu'ils regroupent l'essentiel des compétences générales qui se caractérisent par des besoins en investissements assez lourds, dépassant souvent les capacités financières des Collectivités

territoriales. Cela traduit, par ailleurs, toute l'étendue du sentier pour asseoir un développement à la base qui tire sa source des collectivités territoriales.

BILAN DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS D'INVESTISSEMENT

S'agissant du bilan de l'exécution des investissements sur la période 2014-2017 pour les dix (10) régions considérées, le budget prévisionnel d'investissement des collectivités territoriales a connu une importante hausse, passant de 24,49 milliards FCFA en 2014 à 43,45 milliards FCFA en 2017. Ce qui témoigne d'une orientation résolue de l'État à renforcer la territorialisation des politiques publiques.

Prévisions et réalisations du budget d'investissement des CT
(en milliards de FCFA)



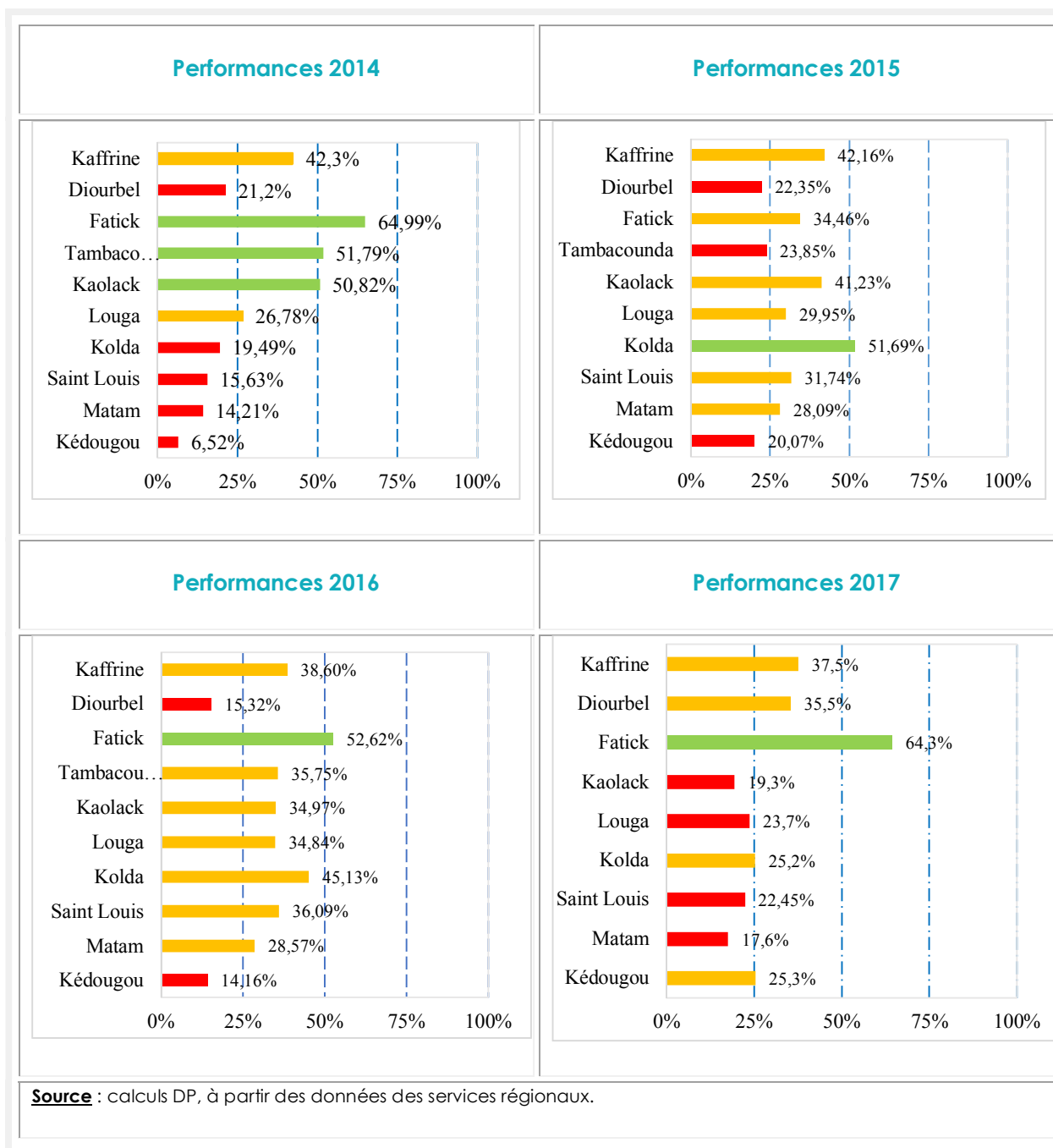
Source : calculs DP, à partir des données des services régionaux.

Quant aux réalisations, elles ont connu une évolution croissante, passant de 7,21 milliards de FCFA en 2014 à 11,80 milliards de FCFA en 2017. Cette situation met en exergue la problématique du réalisme lors de l'élaboration de certains budgets et remet en cause le respect du principe de la sincérité budgétaire avec des prévisions surestimées par rapport à l'insuffisance des ressources propres des Collectivités territoriales.

...de faibles performances dans l'exécution des budgets d'investissement des CT

La matrice des performances des CT permet d'évaluer, entre autres, la capacité d'absorption des investissements durant la période de l'étude. En fonction du niveau des taux de réalisation, les régions sont notées et classées par catégorie. Ces catégories sont ainsi définies :

- « Passable », si le taux d'exécution est compris entre 0 et 25% ;
- « Assez bien », si le taux d'exécution est compris entre 25 à 50% ;
- « Bien », si le taux d'exécution est compris entre 50 et 75% ;
- « Très bien », si le taux d'exécution est supérieur à 75%.



D'un point de vue global, les taux d'exécution sont plutôt dans la fourchette de scores « passable » à « bien » durant ces quatre (4) années. Il est à noter que, sur la période 2014-2017, les régions ont gardé une « relative constance » dans la réalisation des budgets d'investissement avec des taux

proches d'une année à une autre. La région de Fatick s'est particulièrement distinguée, avec des taux d'exécution à plus de 50% sur trois (3) ans (2014, 2016, 2017). Kédougou et Diourbel affichent de faibles niveaux d'exécution de leur budget d'investissement.

...Des défis à relever...

Malgré les efforts considérables consentis, les défis suivants sont à relever: un gap informationnel relativement important pour assurer le renseignement des investissements dans toutes les quatorze (14) régions ; une inéquitable répartition des fonds globaux ; de fortes disparités dans la répartition spatiale des investissements (prévisions comme réalisations) destinés aux CT ; une faiblesse dans la répartition des budgets d'investissement par habitant dans certaines régions ; et des performances plus ou moins reluisantes pour les régions comme Diourbel et Kédougou, au regard du niveau d'exécution des investissements.

...des recommandations pour promouvoir l'émergence des CT...

Pour relever ces nombreux défis, les recommandations suivantes sont formulées afin de

promouvoir l'émergence des CT : (i) corriger les inégalités territoriales ; (ii) élargir l'assiette fiscale des CT, à l'image de la réforme introduisant la Contribution économique locale (CEL) ; (iii) revoir, à la hausse, les fonds de dotation et d'équipements des collectivités territoriales ; (iv) valoriser et prioriser les secteurs d'activités de chaque CT en s'appuyant sur ses potentialités ; (v) renforcer les capacités du personnel des CT pour l'élaboration des outils de Planification en s'appuyant sur les objectifs des Plans départementaux de Développement (PDD) et des Plans de Développement communal (PDC) ; (vi) appuyer les CT à la mise en place d'un système de suivi-évaluation des investissements ; (vii) veiller à la disponibilité et la qualité des données en impliquant l'ensemble des acteurs (services déconcentrés, Partenaires au Développement, élus locaux, etc.).

